



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2021/2022

PROCES-VERBAL N° 27

Réunion du mardi 25 janvier 2022

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

VILLEPARISIS – STADE DES PETITS MARAIS – NNI 77 514 02 02

Cette installation sportive était classée en Niveau T6 jusqu'au 11/09/2020

Installation visitée par M. JEREMIASCH, membre de la C.R.T.I.S., le 18/01/2022.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 SYN signée par le propriétaire le 18/01/2022 et des documents transmis :

- Plan du terrain
- Plan côté des vestiaires
- AAC
- Tests in-situ du 07/12/2021
- Rapport de visite du 18/01/2022

La Commission prend note du courriel de la ville en date du 25/01/2022 et photos transmises faisant suite à la visite du 18/01/2022.

Au regard des éléments transmis, la C.R.T.I.S. propose un classement en Niveau T5 SYN jusqu'au 25/01/2032.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour validation.

1.2. Confirmations de niveau de classement

VILLEJUIF – STADE KARL MARX – NNI 94 076 01 01

Reprise de dossier.

La C.R.T.I.S. accuse bonne réception des tests in-situ et les transmet à la F.F.F. pour suite à donner.

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

ST GERMAIN EN LAYE – STADE GEORGES LEFEVRE N°1 – NNI 78 551 01 01

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E5 jusqu'au 24/09/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. ALEXANDRE, membre de la C.R.T.I.S., le 19/01/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E4 signée par le propriétaire le 25/11/2021.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 340 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.51.
- Facteur d'uniformité : 0.71.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 25/01/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour validation.

GENNEVILLIERS – STADE LOUIS BOURY – NNI 92 036 03 01

L'éclairage de cette installation sportive était classé en niveau E5 jusqu'au 28/03/2021.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. DJELLAL, membre de la C.R.T.I.S., le 24/01/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau E5 signée par le propriétaire le 20/01/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 255 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.72.
- Facteur d'uniformité : 0.84.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 25/01/2023.

Proposition de classement transmise à la F.F.F. pour validation.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

MARLY LE ROI – STADE DU CHENIL – NNI 78 372 02 01

Cette installation sportive était classée en Niveau T7 SYN prov jusqu'au 08/09/2010.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de renouvellement d'un gazon synthétique, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Note d'intention de rénovation du terrain ;
- Plan du terrain ;
- Plan des vestiaires ;
- Plan général de l'installation sportive

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour un classement au Niveau T6 SYN.

ST BRICE SOUS FORET – STADE LEON GRAFFIN – NNI 95 359 01 01

Cette installation sportive est classée en Niveau T3 jusqu'au 25/07/2027.

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un projet de construction d'un club house, ainsi que des documents transmis :

- Demande d'avis préalable signée du propriétaire ;
- Note d'intention de rénovation du terrain ;
- Plan du terrain ;
- Plan général de l'installation sportive

La C.R.T.I.S. émet un avis préalable favorable pour la construction d'un club house.

4. DIVERS

SARCELLES – COMPLEXE SPORTIF NELSON MANDELA N°2 – NNI 95 585 01 02

Après avoir consulté le rapport et les photos de l'arbitre de la rencontre SARCELLES / FLEURY en U18 R1,

La C.R.T.I.S. demande à la ville de réaliser une opération de maintenance sur la zone abimée.